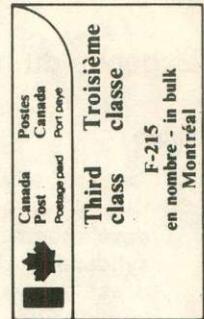




nouvelles csn

numéro 95

semaine du 2 au 8 décembre 1980



SUR LA RIVE SUD DE QUÉBEC, LA GRÈVE DES CHAUFFEURS D'AUTOBUS SE POURSUIT

— La treizième séance de négociation-conciliation a avorté après seulement 15 minutes de pourparlers. La corporation a réaffirmé dès le début des échéances qu'elle n'avait pas à considérer aucun acquis des chauffeurs de la corporation intermunicipale de la rive-sud, située à Lévis, puisqu'elle n'a pas négocié les conventions antérieures et a de plus réaffirmé qu'elle maintient sa position sur les points essentiels de la convention, c'est-à-dire l'embauche des chauffeurs occasionnels et temps partiels, sur le refus de négocier les règlements régissant la conduite des chauffeurs, sur les horaires de travail. Dans ces conditions les chauffeurs n'ont d'autre choix que de continuer la grève qui a débuté le 2 décembre 1980.

LA CSN DÉNONCE LA RÉPRESSION EN HAÏTI

— Au nom de la centrale, le président Norbert Rodrigue a envoyé des télégrammes aux autorités politiques haïtiennes, dont le dictateur Jean-Claude Duvalier, ainsi qu'au gouvernement canadien pour protester contre les violations flagrantes des libertés et droits des personnes dans ce pays des Antilles. Depuis quelques semaines, en effet, plusieurs personnes y ont été emprisonnées pour délit d'opinion et parmi elles des syndicalistes, des journalistes et autres défenseurs des droits et libertés. Le conseil central de Montréal (CSN), de son côté, a demandé au Canada de se retirer des programmes d'aide économique à Haïti.

Sorel, ville sinistrée

Alors que le niveau de chômage est à son plus haut à Sorel, les patrons de Marine Industries ont trouvé le temps, depuis quelques semaines, de mettre, par leur seule faute, 1200 autres travailleurs à pied. En effet, même si la compagnie avoue son erreur, elle refuse obstinément de rembourser les salaires perdus. À Sorel, Marine représente 25 % de l'emploi; il y a un an, elle avait déjà mis à pied 1500 travailleurs, portant le taux de chômage à 30 %. Avec les mises à pied actuelles, le taux de chômage est monté à 40 %. Les effets sur la ville sont énormes. Pourtant Marine relève d'une société d'État, la SGF, qui a accumulé des profits importants depuis 9 mois (plus de \$ 9 millions) et que le premier ministre Lévesque a vanté lors du dernier discours du Trône pour sa bonne administration capitaliste. Aux travailleurs à payer la facture.

Le bureau fédéral de la Fédération de la métallurgie (CSN), réuni à Montréal, a accordé son appui à la lutte des travailleurs de Marine pour le respect de leur métier et de leur emploi. Marine menace également la CSN de poursuite pour grève illégale.

□ □ □

Montréal, le 5 décembre 1980 — **POLOGNE : LA CSN INTERVIENT EN FAVEUR DES SYNDICATS LIBRES SOLIDARITÉ** — Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a fait parvenir au président des syndicats de l'Union soviétique, Alexis Chibaev, avec copie à Lech Walesa, un télégramme où la CSN exprime l'inquiétude que soulèvent les agissements politiques, économiques et militaires de l'URSS face au syndicalisme autonome et libre de Pologne. Voici un extrait de ce télégramme :

« La CSN croit que le syndicalisme autonome et libre constitue un instrument essentiel entre les mains des ouvriers et ouvrières. La CSN exige des gouvernements nationaux le respect des principes de liberté d'association, de négociation, de grève et d'affiliation syndicale.

La CSN ne comprendrait pas que les ouvriers et ouvrières polonais et le peuple de la Pologne soient empêchés par la force politique, économique ou militaire de se constituer en syndicats de leur choix et de rechercher satisfaction à leurs revendications.

La CSN croit que le socialisme doit être le cadre économique et politique de la liberté et de la fraternité »

Norbert Rodrigue, dont la centrale a déjà fait parvenir par différents voies du matériel à Solidarité (équipements de bureau, etc.) demande au président du Conseil central des syndicats soviétiques d'intervenir afin de faire comprendre les liens de solidarité qui unissent les travailleurs et travailleuses du Québec et les ouvriers et ouvrières et tout le peuple polonais.

L'agenda du mouvement

décembre

- 8-10 **Session de formation internationale sur le droit au travail, le développement et les luttes syndicales** Cette session s'adresse aux syndicats situés à l'est de Québec. Elle a lieu au 155 est, boul. Charest, Québec.
- 17 **comité inter-fédération** réunion régulière au 1601 à Montréal.
- 17 **la lutte des femmes en Italie et chez nous** un groupe de femmes déléguées par la CSN et le SPGQ et invitées par la CGIL (centrale syndicale italienne) feront rapport de leurs échanges sur les luttes des femmes, la formation syndicale, les luttes pour l'emploi, etc. **au 1601 de Lorimier, Montréal, de 18 à 20 heures**

* * *

MODIFICATIONS À LA LOI DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE — À compter du premier janvier 1981, la norme de qualification à l'assurance-chômage passera de 20 à 15 heures de travail par semaine. Pour ceux et celles qui ne travailleront pas 15 heures, ils pourront quand même être éligibles à l'assurance-chômage s'ils gagnent 20 % du maximum des gains hebdomadaires assurables, soit, pour 1981, \$ 63 par semaine (20 % de \$ 315). Pour plus d'informations contactez votre conseil central.

* * *

À LA DÉFENSE DU SALVADOR — Depuis le début de 1980, il y a eu plus de 8000 assassinats parmi les opposants politiques à la dictature. Parmi ces victimes, plus de la moitié sont des paysans. En outre, le quart des victimes n'ont pu être identifiées.

* * *

LES GARDIENS DE PRISON VEULENT LEUR SYNDICAT — Le 4 décembre, les 224 gardiens de Parthenais refusaient de signer une déclaration dans laquelle ils garantissaient qu'ils ne feraient aucun moyen de pression. Devant ce refus, les agents de la SQ et les autorités de Parthenais leur ont refusé l'accès des lieux. Ce sont donc les cadres qui ont pris la relève à Parthenais.

du 9 au 18 décembre LA GRANDE CORVÉE POUR LES FORESTIERS

Montréal, le 8 décembre 1980 — **LANCEMENT OFFICIEL DE LA GRANDE CORVÉE** — Deux mille cinq cents travailleurs forestiers sont en grève depuis l'été contre les compagnies CIP, QNS et Donohue. Leur principale revendication concerne l'abolition du travail à forfait pour le remplacer par le salaire à taux horaire. La lutte des forestiers est importante pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Cependant, Noël s'en vient : il est important que les forestiers et leurs familles puissent eux aussi fêter, se réjouir. D'où **la Grande Corvée de paniers à provisions**.

L'objectif de cette campagne de vivres est que chaque groupe de trente travailleurs affiliés à la CSN confectionne un panier de vivres, d'une valeur de \$ 50,00 (Opération qui revient globalement à une contribution à la campagne de vivres de \$ 1,66 par travailleur membre de notre mouvement. Un syndicat de 30 membres est appelé à fournir 1 panier. Un syndicat de 300 membres est appelé à fournir dix paniers. Chaque panier de vivres devrait comprendre une série de denrées non périssables d'une valeur de \$ 30,00 (dont la liste est fournie au Conseil central et d'un chèque de \$ 20,00 fait au nom de LA GRANDE CORVÉE POUR LES FORESTIERS, ce dernier montant permettant d'ajouter dans chaque panier des denrées périssables (une dinde, etc.). Les paniers de vivres seront personnalisés de façon à ce que ceux qui reçoivent un panier de vivres sachent exactement quel groupe de travailleurs de quel syndicat le lui a fait parvenir.

□ □ □

Québec, le 7 décembre 1980 — **LA FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES APPUIE LES JOURNALISTES DE RADIO-CANADA EN GRÈVE** — Les quelques 700 journalistes, réunis en congrès à Québec ont voté une résolution à l'effet qu'ils appuient les journalistes de Radio-Canada en grève. Ils ont dénoncé l'attitude patronale et particulièrement l'intervention policière de vendredi. La délégation de journalistes en grève du SGCT a profité de l'occasion du débat Parizeau-Fox pour poser quelques questions au ministre fédéral des Communications. Ils lui ont remis une copie de la résolution de la FPJQ et ont essayé de tirer au clair le rôle du gouvernement dans notre conflit. M. Fox a dit qu'il n'était pas le patron de Radio-Canada, ce à quoi les journalistes présents ont répondu qu'ils espéraient bien qu'il en demeure ainsi. Le ministre Fox a cependant avoué à plusieurs reprises son ignorance du conflit, ce qui n'est pas très flatteur pour un ministre des communications.

Soyons fiers des forestiers

Quand nous plongeons dans notre mémoire collective, il est inscrit que nous sommes presque tous des fils, des filles, des petits-fils de bûcherons. Les souffrances qu'ils ont endurées pendant plus de 150 ans dans les forêts du Québec et les conditions de travail dégradantes qu'ils ont subies sont encore présentes dans notre esprit. Ils ont été traités comme des porteurs d'eau par les compagnies de papier.

Ces travailleurs ont besoin d'une solidarité exemplaire de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, car ils font face à de grosses compagnies qui, malgré qu'elles soient largement subventionnées par les divers gouvernements, refusent encore aujourd'hui de négocier avec leurs travailleurs l'abolition de conditions de travail dégradantes qui presque partout ailleurs n'existent plus.

Il faut montrer à ces travailleurs que dans notre mémoire collective est inscrit ce chapitre de notre histoire qui les concerne, et qu'au-delà des problèmes quotidiens que nous avons tous à surmonter, il y a chez nous des idéaux pour lesquels nous nous battons toujours.

Ce que nous demandons aujourd'hui à l'ensemble de la collectivité québécoise c'est de poser solidairement un geste symbolique, un geste qui à son tour restera gravé dans notre mémoire collective.

Nous lançons aujourd'hui UNE GRANDE CORVÉE nationale d'envoi de vivres aux travailleurs forestiers dont le but est de leur fournir un appui massif dans leur lutte contre de grosses compagnies qui méprisent les travailleurs.

Et si nous lançons aujourd'hui cet appel à l'ensemble des institutions, groupes de pression, organismes populaires, de même qu'à la population en général, c'est que cette bataille des travailleurs forestiers nous concerne tous.

Avec eux, c'est le coeur du Québec qui se bat contre l'injustice, contre le mépris, contre les vestiges de la colonisation.

LA GRANDE CORVÉE qui est lancée aujourd'hui se terminera le 18 décembre, par la distribution des vivres aux 2500 travailleurs forestiers en grève et à leurs familles, qui sont littéralement dispersés aux quatre coins du Québec dans plus de 200 villes et villages.

Ces travailleurs se battent contre l'exploitation. Ils ont besoin d'un soutien économique et de notre solidarité. Nous devons tous les appuyer collectivement et solidairement.

Norbert Rodrigue,
président de la CSN

Montréal, le 2 décembre 1980 — **REFUS DE TRAVAILLER À LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL** — Depuis le 28 novembre, les employés/ées de la Buanderie centrale de Montréal sont à leur poste de travail mais refusent de travailler. Ils veulent ainsi forcer leur employeur à corriger des conditions de travail dangereuses. Il y a en moyenne trois accidents par semaine dans cette usine où est progressivement concentré le lavage du linge des hôpitaux de Montréal. Ces accidents sont dus aux cadences trop rapides, au manque de personnel et à une mauvaise organisation du travail. Il y a également des problèmes de bruit assourdissant, de chaleur et de poussière de coton. Sans compter les odeurs de linge souillé, les risques de contamination quand on manipule ce linge et les produits chimiques très forts qui sont utilisés.

□ □ □

ABITIBI-PRICE: LES NÉGOCIATIONS ACHOPPENT SUR LE PROTOCOLE DE RETOUR AU TRAVAIL — L'entente intervenue à la table de négociation n'a pas encore permis le retour au travail puisqu'il n'y a pas encore d'entente sur le protocole de retour au travail. La compagnie tente de diviser les trois syndicats impliqués, afin de les affaiblir. Mais forts de leur vote de 85 % sur le protocole, les trois syndicats n'entendent pas se laisser bousculer.

NOUVELLE CONVENTION POUR LES TRAVAILLEURS DE CANRON À ST-JACQUES

— Réunis en assemblée générale fin novembre, les 30 travailleurs du syndicat de Canron, fabriquant de plastique, en sont venus à une entente avec leur employeur, entente prévoyant notamment un congé additionnel, une amélioration de la clause de sous-contrat et de sécurité d'emploi, le respect de l'ancienneté pour les remplacements temporaires, une amélioration du régime d'assurances, quatre semaines de vacances après douze ans et des augmentations de salaires de près de \$ 2.00, incluant l'indexation, sur une période de deux ans.

UNE AUTRE FERMETURE DANS LA RÉGION DE SHERBROOKE

— Une quarantaine de travailleurs de Jabco Machineries, qui s'étaient syndiqués en octobre 1979, se sont retrouvés sans emploi après que cette compagnie eut déclaré faillite le 24 novembre dernier. La plupart des employés avaient cependant été mis à pied en juin dernier alors que le syndicat avait pris possession de l'usine. Une nouvelle compagnie a pris possession de la bâtisse et de l'équipement mais n'a pas voulu réengager les travailleurs syndiqués. Une plainte a été portée au ministère du Travail.

6358 GRÉVISTES À LA CSN — En date du 27 novembre, il y avait, à la CSN 34 grèves, contre-grèves ou fermetures touchant plus de 6358 travailleurs et travailleuses.

Montréal, le 8 décembre 1980 — LES 360 EMPLOYÉES DE L'AIDE JURIDIQUE DÉBRAIENT POUR DÉNONCER LA LENTEUR DE LA PARTIE PATRONALE — Les 360 employées de bureau de l'Aide juridique au Québec ne sont pas présentées au travail ce matin pour protester contre la lenteur de la partie patronale qui a en main depuis plus de 20 jours, une proposition de règlement qui lui a été soumise par le syndicat lors de la dernière rencontre de conciliation et à laquelle elle a donné son accord. Face à cette situation inacceptable, les syndiquées entendent prendre tous les moyens pour obtenir satisfaction. Des télégrammes ont été envoyés la semaine dernière aux ministres de la Justice et du Travail, qui n'ont pas encore daigné répondre. Les syndiquées de l'Aide juridique sont écoeurées d'attendre la réponse de la partie patronale. Cela fait depuis le 12 novembre qu'une voie de solution a été trouvée à la table de négociation et nous n'avons toujours pas eu la position finale des corporations sous prétexte que le Conseil du Trésor n'a pas encore étudié note cas. Il est évident que la tactique patronale est de gagner du temps ; cela fait trois fois que le Conseil du Trésor se réunit depuis le 19 novembre dernier et le porte-parole patronal n'a pas été foutu de se présenter devant eux avec le dossier... C'est inacceptable.

□ □ □

Chicoutimi, le 8 décembre 1980 — FIN DU CONFLIT CHEZ PROVIGO — La grève des 450 employés syndiqués des 16 magasins Provigo, du Saguenay Lac St-Jean et de la Côte nord a pris fin le 5 décembre, un peu plus de deux semaines après avoir été déclenchée. Le contrat a été accepté dans une proportion de 58 % lors d'une série d'assemblées générales qui ont eu lieu dans les différents magasins dans la première semaine de décembre. L'entente collective est d'une durée de deux ans et prévoit des augmentations moyennes de \$ 35 par semaine pour la première année et de \$ 30 par semaine pour la seconde. Le syndicat CSN a également obtenu l'abolition des échelles de salaires selon les profits, lesquelles limitent la rémunération des employés dans les quelques magasins dont le profit annuel est inférieur à \$ 80 000. Dans ces cas particuliers, la compagnie a consenti des augmentations moyennes de \$ 45 et \$ 40 par semaines pour les deux années de contrat.

□ □ □

INFORMATION DISPONIBLE

- dans son numéro de décembre du journal *Unité ouvrière*, le conseil central de Montréal ouvre un dossier sur l'organisation : pourquoi se syndiquer, comment s'organiser et pourquoi la CSN. Suivent les habituelles informations sur les conflits en cours ainsi que les chroniques culturelle, internationale, des femmes... À souligner une nouvelle mise en page qui avantage le journal
- le conseil central du sud-ouest (CSN) publie aussi un journal, *Info conseil central*. Dans la dernière parution, le numéro 4, l'équipe du journal nous informe principalement sur la sécurité-santé : PCV, la loi 17, le regroupement régional des accidentés. Des nouvelles également sur la condition féminine et sur les autres conflits dans la région.
- le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), qui a son siège dans les locaux montréalais de la CSN, vient de publier un nouveau numéro de *Solidarité* (déc. 80), essentiellement un dossier sur l'Amérique centrale : *Que savons-nous de l'Amérique centrale ?* Un éclairage sur les luttes de libération en cours dans les pays de cette région de notre continent que nous connaissons peu. Le dossier s'attarde surtout sur le cas du Salvador, où la lutte de libération et la répression qui s'ensuit sont à leur sommet.

UN FRONT COMMUN DANS LES LAURENTIDES

— En cette période trouble dans les relations intercentrales, il s'est formé un front commun CSN-FTQ dans la région des Laurentides, au nord de Montréal. Ce front commun lutte présentement pour le droit au travail, contre les fermetures, les congédiements massifs, les coupures de postes et de soins dans le secteur hospitalier et les coupures à l'assurance-chômage.